



Plate-forme Haïti de Suisse (PFHS)

Un bilan de 20 ans en réseau

Synthèse de capitalisation

Projet soutenu par la **FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION**

ASACH

TdH
suisse

MCI

Aide suisse à
l'enfance
haïtienne

Enfants du Monde

EPER

s'informer

Médecins
du
Monde

Caritas

Pax
Christi

Eirene

COTMEC

Coup de pouce –
ENOH

HELVETAS
Swiss Intercooperation

HAIZA +

se concerter

Centre
pour les
droits
civils et
politiques

Missionnaires Laïques

Mission
Bethleem

Nouvelle Planète

Membres individuels

Fondation

Action de Carême

Solidarité Fribourg Haïti

TdH

*Francis
Marie-Claude
Richar*

agir

COTMEP

Centre Lebreton -
IRFED

Kombit

Genève - février 2015

Sommaire

1. Le projet en bref	2
2. Pourquoi une capitalisation?	2
3. Haïti : un contexte difficile	3
4. La coopération suisse en Haïti.....	4
4.1. Les ONG et les autorités suisses en Haïti.....	4
4.2. Les projets soutenus par les organisations membres de la PFHS	4
5. Qu'est-ce que la PFHS ?.....	5
5.1. Origine de la PFHS.....	5
5.2. Les caractéristiques du réseau.....	6
5.3. Les membres de la PFHS en 2014	7
5.4. Les collaborations internationales de la PFHS	7
6. Les activités de la PFHS	8
6.1. Les grands axes de travail de la PFHS	8
6.2. L'information	9
6.3. La coopération au développement.....	10
6.4. Les droits humains.....	11
7. L'analyse institutionnelle	13
8. La perception de la PFHS par ses membres et partenaires.....	16
8.1. Comment la PFHS est-elle perçue par ses membres en Suisse?.....	16
8.2. Comment la PFHS est-elle perçue par les partenaires haïtiens et suisses présents en Haïti ? ..	16
8.3. Comment situer l'action de la PFHS ?	16
8.4. En quoi la PFHS est-elle utile aux membres ?	17
8.5. Constats	18
9. Pistes de réflexions sur le futur de la PFHS	19
9.1. La vision et la mission de la PFHS	19
9.2. L'organisation de la PFHS.....	19
9.3. Les propositions d'élargissement du champ d'activités de la PFHS	19
10. Conclusion	20
11. Annexes	22
12. Liste des acronymes	25

1. Le projet en bref

Ce document présente le résultat du projet de capitalisation de l'expérience d'un réseau d'ONG suisses actives en Haïti, la Plate-forme Haïti de Suisse (PFHS), créée en 1992. Ce projet, soutenu par le programme de partage des savoirs de la Fédération genevoise de coopération (FGC), s'est principalement basé sur trois éléments : une analyse de l'abondante et méticuleuse documentation existante, des entretiens avec des partenaires haïtiens et un questionnaire envoyé aux membres et à divers partenaires de la PFHS.

La PFHS a été et est un espace d'échange d'information, de concertation et de plaidoyer entre des acteurs très divers. Elle a joué un rôle important pour sensibiliser les autorités publiques suisses à la coopération avec Haïti et à la lutte contre l'impunité, en particulier en ce qui concerne les fonds Duvalier.

La PFHS se caractérise par la grande hétérogénéité de ses membres, par le fonctionnement sur la base d'un comité bénévole et par une permanence et une continuité dans la durée. La nature et la finalité de la PFHS sont perçues de manières diverses par les membres qui ont par ailleurs une adhésion et une compréhension communes des trois champs d'action clairement délimités de la PFHS: celle-ci offre ainsi un espace pluriel et divers où chacun trouve à un moment ou un autre ce dont il a besoin.

Cette capitalisation a constitué une activité importante de la PFHS en 2014, qui lui a consacré entre autres deux assemblées générales. Elle a permis de cristalliser l'expérience de 20 ans, d'établir un certain nombre de constats et de formuler des pistes de réflexion pour le futur de la PFHS.

2. Pourquoi une capitalisation?

A la suite du débat organisé à l'occasion des 20 ans de la PFHS en novembre 2012 sur le thème *Quelle coopération pour quelle société haïtienne?* la suggestion a été faite au comité PFHS de capitaliser cette longue expérience de mise en réseau, au vu de la continuité, de l'intensité et de l'impact remarquables de cette coordination d'organisations non-gouvernementales. Cette capitalisation s'est fixée comme objectifs d'identifier, d'analyser et de valoriser l'expérience de la PFHS pour en dégager la plus-value et notamment les leçons apprises en termes de renforcement des capacités des organisations membres et organisations du Nord en lien avec la PFHS ainsi que celles des partenaires haïtiens.

Un groupe de pilotage, composé de représentants de la PFHS et de personnes-ressources externes sous la responsabilité du comité de la PFHS a élaboré un projet qui a été présenté à la FGC¹ par la Commission Tiers-Monde de l'Eglise Protestante (COTMEP), membre de la PFHS et de la FGC. Il a été accepté en juillet 2013. Aujourd'hui, nous en présentons une

¹ Projet présenté à la FGC (R-2)

synthèse. Celle-ci sera partagée avec les différents partenaires de la PFHS ainsi qu'avec un plus large public. Les questions formulées pourront nourrir les réflexions sur les réseaux en général et sur l'avenir de la PFHS en particulier.

Les éléments présentés sous forme de synthèses résultent de consultations (questionnaires, entretiens individuels et groupe focaux) menées au printemps 2014 auprès des membres de la PFHS et de leurs principaux partenaires, principalement en Suisse et en Haïti.

3. Haïti : un contexte difficile²

Haïti se caractérise par des crises chroniques, des indicateurs de développement humain au plus bas et un sentiment de fragilité sociétale. Sur la longue durée, la population d'Haïti est en voie d'appauvrissement presque permanent. Confrontée sur le plan politique à des crises et à des impasses à répétition, la société haïtienne n'a pas pu faire face à une succession de catastrophes « naturelles » d'énorme ampleur. C'est sans doute aujourd'hui encore l'un des contextes les plus complexes pour la coopération au développement.

Aux yeux des personnes interviewées sur le terrain lors de la mission PFHS en Haïti de janvier 2014³, la situation en Haïti se caractérise de la manière suivante :

- Contexte politique : On est en présence d'un Etat fragile, sous tutelle de la communauté internationale, dépourvu d'un projet national systémique, intégré et cohérent. Cet Etat fait preuve d'une faible capacité de gouvernance. Le blocage des institutions politiques entre l'exécutif et le législatif persiste. On observe dans le pays la résurgence d'un « duvaliérisme sans Duvalier ». Le régime actuel manifeste une dérive vers l'autoritarisme, entretient un climat d'impunité et pratique une mise sous tutelle d'un pouvoir judiciaire, par ailleurs lacunaire. D'où l'inquiétude des organisations de défense des droits humains, à nouveau visées par des mesures d'intimidation. La police paraît agir "au service du régime".
- Contexte socio-économique : L'absence d'un projet national se traduit notamment par l'absence d'un projet de développement socio-économique clairement défini en dépit d'un activisme de surface du gouvernement. Haïti figure en queue de liste des pays du monde, notamment sur la base de l'IDH. Sur fond de paupérisation croissante, un clivage social sévère affecte la société haïtienne. L'exclusion sociale d'un grand groupe de personnes renforce leur pauvreté et leur vulnérabilité, et amenuise leur capacité à faire face aux crises de demain. Cette dégradation se manifeste entre autres à travers une crise alimentaire corrélée à une crise du monde agricole.

² Eléments historiques Haïti 1986-2012 (R-3.1)

³ Mission Haïti janvier 2014 (R-3.2 et R-3.3))

4. La coopération suisse en Haïti

4.1. Les ONG et les autorités suisses en Haïti⁴

Dès les années 1950 des liens s'établissent entre des organisations de la société civile suisse et Haïti. Les organisations décident de mobiliser d'importants moyens en faveur de la coopération au développement en Haïti avec leurs partenaires nationaux et locaux, bien implantés auprès de la population haïtienne⁵ et y jouissant d'une bonne réputation. Les difficultés extrêmes du contexte haïtien poussent rapidement ces acteurs à mieux collaborer. La création de la PFHS en 1992 est le résultat de ce processus.

Forte de l'expérience de ses membres, la PFHS devient un interlocuteur respecté et écouté des autorités politiques suisses, dont la présence directe en Haïti jusqu'au milieu des années 2000 se limite à l'aide humanitaire, à un consulat et au cofinancement des projets de développement de plusieurs de ces ONG. Fin 2005, la Confédération ouvre un bureau de l'aide humanitaire et en 2007 le consulat est élevé au rang d'ambassade.

Dès 2010, à la suite du séisme, la Confédération suisse renforce son intervention en Haïti, d'une part dans l'aide d'urgence, d'autre part dans la reconstruction. Elle crée un Centre de compétences en matière de reconstruction et ouvre un Bureau de coopération.

Le message du Conseil fédéral sur la coopération internationale 2013-2016 fait d'Haïti un pays prioritaire en raison de la nouvelle politique suisse de renforcement de son engagement dans les contextes fragiles. Le programme 2014-2017 de la DDC prévoit d'investir environ CHF 80 millions en Haïti dans des axes susceptibles d'assurer une efficacité et une efficacité meilleures de l'apport suisse au service d'une population vulnérable : Etat de droit, bonne gouvernance, sécurité alimentaire, reconstruction et réduction des risques de catastrophes.

4.2. Les projets soutenus par les organisations membres de la PFHS

Les organisations membres gèrent leurs projets en toute indépendance de la PFHS. Les moyens financiers apportés proviennent notamment de fonds propres mobilisés par les organisations auprès de leurs soutiens en Suisse, de contributions de la Confédération ou d'autres pouvoirs publics et de dons récoltés par la Chaîne du Bonheur pour répondre spécifiquement en cas de catastrophes à la phase d'urgence et de reconstruction.

Au début des années 2000⁶, le volume total est de plus de CHF 5 millions; il dépasse les CHF 20 millions après le tremblement de terre de 2010. Les zones géographiques sont très variées, ainsi que les domaines d'intervention : éducation et formation, développement rural, santé, renforcement institutionnel, droits humains et promotion de la paix, économie sociale, aide humanitaire.

⁴ Bulletin BUCO DDC, 2014 (R-4.1)

⁵ Carte des projets 2013 (R-4.2.1)

⁶ Evolution des budgets des projets soutenus 1994-2013 (R-4.2.2)

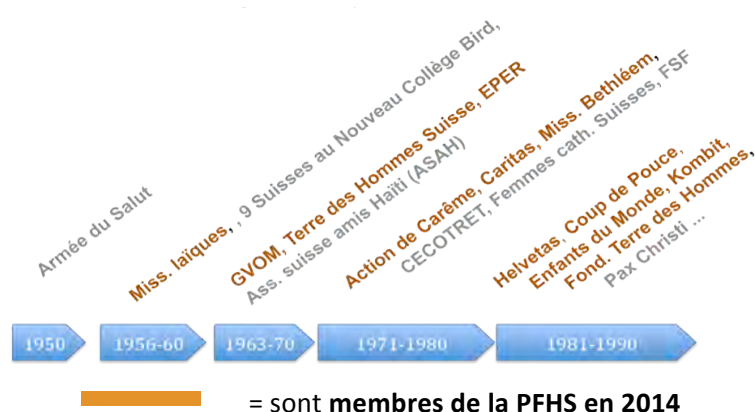
La définition des secteurs d'intervention ainsi que de leur emplacement géographique est de la responsabilité exclusive de chaque organisation membre⁷ : la PFHS ne s'est pas donné comme mission d'intervenir dans ces choix.

S'il n'est pas possible de mesurer l'incidence de la PFHS sur les opérations des organisations sur place, tout le monde s'accorde à dire que l'échange d'informations et la concertation facilités par la PFHS ont aidé à créer un climat permettant une meilleure orientation de la coopération en Haïti et du plaidoyer en Suisse.

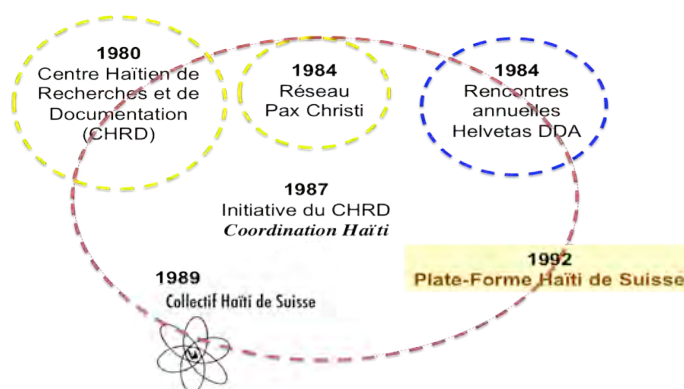
5. Qu'est-ce que la PFHS ?

5.1. Origine de la PFHS

Dès les années 1950, diverses organisations de la société civile suisse s'impliquent en Haïti.



Dès les années 1980, on observe diverses tentatives de mise en réseau.



En 1992, la PFHS est créée, constituée en association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. A la révision des statuts en 2007, sont réputés membres de la PFHS des associations, institutions, groupes ou personnes (ci-après membres) qui adhèrent à la **déclaration de principe**⁸ : les organisations doivent représenter au minimum les 75% des membres PFHS.

⁷ PFHS Projets des membres en 2013 (R-4.2.3)

⁸ PFHS Déclaration de principe et statuts, mise à jour 2007 (R-5.1)

5.2. Les caractéristiques du réseau

La PFHS fonctionne comme un réseau d'organisations reliées entre elles par une communauté d'intérêts. Celle-ci repose sur au moins trois niveaux :

- 1) Identitaire : les organisations membres sont des associations suisses travaillant dans le cadre de la coopération au développement, en/avec Haïti.
- 2) Expériences communes : l'ensemble des organisations membres œuvre depuis plusieurs années dans 1 ou plusieurs des 10 départements, principalement en support et/ou en coopération avec des organisations de la société civile.
- 3) Des préoccupations communes : les organisations membres partagent un même souci de connaître le contexte haïtien et d'en comprendre les dynamiques; de reconnaître les Haïtiens-nes en tant qu'acteurs à part entière de leur développement; d'œuvrer dans le sens de changements positifs durables, impliquant autant que possible les institutions publiques haïtiennes.

La PFHS, en tant que réseau, constitue un espace de travail collaboratif, à la fois physique (lors des séances communes) et virtuel (Internet), permettant un partage des informations et des enjeux en lien avec la coopération au développement en/avec Haïti. La PFHS remplit une double fonction :

- En interne, elle joue un rôle de facilitation et d'optimisation de la communication entre les individus et institutions, afin de faire émerger des options de travail qui pourront avoir un effet sur les stratégies, processus et projets des organisations membres.
- En externe, elle joue un rôle de diffusion des informations, notamment à travers des dialogues avec la DDC et ses actions de plaidoyers.

Enfin, elle a développé des actions communes à l'international en collaboration avec des plates-formes de même type et est membre de la Coordination Europe-Haïti (CoE-H), partageant des actions de plaidoyer au niveau européen.

Dans ce sens, la PFHS a d'abord orienté ses activités selon trois axes : information, coopération au développement et droits humains, à la fois en raison des domaines d'expertise des organisations fondatrices et du fait des besoins identifiés. En 2007, en relation avec la réalité vécue par le peuple haïtien en regard de ses droits fondamentaux, et pour mieux guider ses actions, la PFHS a précisé ses 3 lignes d'action : s'informer, se concerter, agir / réagir.

Paraphrasant un proverbe en créole haïtien : "**dèyè mòn gen mòn**" (derrière les montagnes, il y a encore des montagnes), la PFHS affirme que derrière les montagnes (de toutes sortes), il y a des personnes : "**dèyè mòn gen moun**".

5.3. Les membres de la PFHS en 2014

La PFHS est constituée à la fois d'individus ayant un lien particulier avec Haïti et d'institutions de tailles et d'approches très diverses. La plupart des *membres fondateurs* (en italique ci-après) font aujourd'hui encore partie de la PFHS.

Des 20 organisations fondatrices de la PFHS en 2012, 11 sont toujours présentes 20 ans après. Au cours des années, elles ont été rejointes par 16 organisations partageant les mêmes valeurs tandis que quelques-unes se sont retirées d'Haïti et deux de la PFHS. De fait, en 2014, 24 organisations essentiellement de Suisse romande étaient engagées dans les travaux de la PFHS, impliquant avec elles 75 projets avec des partenaires haïtiens :

Action de Carême • *ASACH* (Aide Suisse à l'Action Communautaire en Haïti) • Aide suisse à l'enfance haïtienne • *CARITAS Suisse* • Centre droits civils & politiques • Développement et Civilisations Centre Lebrecht-Irled • COTMEC (Commission Tiers-Monde de l'Eglise Catholique-Genève) • *COTMEP* (Commission Tiers-Monde de l'Eglise Protestante-Genève) • *Coup de Pouce-ENOd'H* (Education N-O d'Haïti) • Eirene Suisse (fusion avec *GVOM*) • *Enfants du Monde* - *EPER* • *HAIZA* • *HELVETAS Swiss Intercooperation* • *Kombit* • Médecins du Monde • Mission Bethléem Immensee • *Communauté des Missionnaires Laïques* • Mouvement pour la Coopération Internationale (MCI) • Nouvelle Planète • *Pax Christi* • Solidarité Fribourg Haïti • *Terre des Hommes Suisse-Genève* • Fondation Terre des Hommes.⁹

5.4. Les collaborations internationales de la PFHS

Dès sa création, la PFHS a ressenti le besoin de coordonner étroitement ses activités avec d'autres organisations poursuivant des buts similaires en Europe et au Québec, et en particulier en ce qui concerne la circulation de l'information et le plaidoyer.

La PFHS a participé dès sa création à des rencontres de coordination et d'analyse de la situation post Duvalier (exil en 1986) en Europe et au Canada. Elle est membre de la *Coordination Europe-Haïti* (CoE-H)¹⁰, créée en 2001 à Bruxelles. Elle est en relation suivie avec un réseau au Québec, la *Concertation pour Haïti* (CPH)¹¹, créée en 1994 à Montréal, à travers l'*Entraide missionnaire internationale* (EMI).

Coordination Europe Haïti (CoE-H)



⁹ Dépliant PFHS (suggéré par DDC pour sommet de la Francophonie, 2010) (R-5.3)

¹⁰ A propos de la Coordination Europe-Haïti (CoE-H) (R-5.4.1)

¹¹ A propos de Concertation pour Haïti (R-5.4.2)

6. Les activités de la PFHS

6.1. Les grands axes de travail de la PFHS

« Passer de la bonne volonté à la volonté, volonté de diagnostiquer au mieux le mal-développement d'Haïti, volonté d'appuyer la résistance du peuple haïtien et sa soif de changement démocratique. Volonté de ne plus disperser nos énergies, mais de nous concerter, de communiquer entre nous et avec nos partenaires, de coordonner nos efforts dans des domaines identifiés à l'écoute de nos partenaires pour arriver ensemble à plus de cohérence et d'efficacité. Une efficacité qui se mesure non pas uniquement selon nos critères mais qui s'articule sur les urgences de la société haïtienne tout en visant le long terme. »

Extrait de l'introduction à l'assemblée constitutive PFHS 1992

Dès sa création en 1992 et jusqu'à ce jour, les membres de la PFHS se sont engagés par une déclaration de principe à "appuyer les démarches qui renforcent l'autonomie de la majorité de la population dans l'élaboration et la mise en œuvre des décisions qui la concernent". Un engagement valable pour chaque organisation membre qui soutient un ou des projets en Haïti et pour les activités de la PFHS en tant que réseau.

Dès 1992, trois axes de travail ont été retenus, avec trois groupes de travail permanents pour traiter les domaines de *l'information*, de la *coopération au développement* et de la *défense des droits humains*.

Par la suite, la PFHS est entrée dans des réseaux de solidarité plus étendus (Europe, Canada). Dans les relations de partenariat Nord-Sud, la défense des droits humains au sens large est au cœur des relations Nord-Sud: droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels.

En 2007, la PFHS adopte des lignes d'action¹² permettant de rechercher, partager, diffuser des informations sur la réalité vécue par le peuple haïtien en regard de ses droits fondamentaux : s'informer - se concerter - agir. L'information reste un fil rouge pour coller à l'actualité. La concertation a notamment permis le questionnement sur les projets des membres et à leur éventuelle réorientation, l'échange sur les perspectives de coopération de la DDC et l'approfondissement de certains thèmes en ateliers.

Les tableaux ci-dessous permettent de mettre en lumière quelques activités menées entre membres de la PFHS, avec la DDC et les réalisations les plus marquantes, présentés selon les axes définis à l'origine.^{13 14 15 16}

¹² Suivi des Lignes d'action PFHS 2007 (R-6.1)

¹³ Analyse des activités PFHS 1992-2012 (R-6.2)

¹⁴ Panorama des activités PFHS 1992-2012 (R-6.3)

¹⁵ Bilan annuel des activités PFHS 2013 (R-6.4)

¹⁶ Regard sur les comptes d'exploitation PFHS (R-6-10)

6.2 L'information

Groupe de travail info -->> S'informer

Objectifs - contenus	Ex. activités réalisées (GTP info, secrétariat)	Diffusion
Transmettre des informations sur les activités de la PFHS, les projets des membres. Transmettre des informations et documents sur la situation en Haïti notamment : - en 1991 le Coup d'Etat renversant le Président élu J.-B. Aristide - en 1994 le retour à l'ordre constitutionnel et le retour d'Aristide	1992, la PFHS participe : - au <i>Bulletin hebdomadaire de nouvelles sur Haïti</i> , écrit et téléphonique, du Centre haïtien de recherche et de documentation (CHRD) - au bulletin mensuel <i>Haïti Nouvelles</i> du CHRD.	Membres de la PFHS Tout public
Dès 1994, la conjoncture socio-politique se complexifie, notamment avec l'arrivée de la MINUSTAH (Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti)	1995, la PFHS rédige son propre bulletin de nouvelles : Informations PFHS . 1995, la PFHS appuie et cofinance la création du REHRED (réseau télématique haïtien pour la recherche et le développement). 2000 la PFHS confie à InfoSud un mandat terrain pour analyse objective de la situation (F. Boulé)	Membres PFHS PFHS + membres (subvention : 18'000 CHF) PFHS (subvention : 6'000 CHF)
Importance majeure des informations sur Haïti, infos PFHS, diffusées dès lors par courriels. Au fil des événements conjoncturels et naturels, analyses, bilans et perspectives, témoignages, informations sur des expériences et problématiques du développement enrichissent <i>PFHS-info</i> . Avec des coups de projecteurs particuliers et des implications : - 2004 Bicentenaire d'Haïti et l'exil d'Aristide - 2004 Tournée européenne de partenaires haïtiens - 2007 Problématique de la restitution (ou non) des fonds Duvalier déposés en Suisse - 2008 Emeutes de la faim et Sécurité alimentaire, ouragans <i>Faye</i> , <i>Gustav</i> , <i>Hanna</i> et <i>Ike</i> - 2010 Reconstruction, critiques et contradictions allant jusqu'au débat sur l'aide - 2011 Retour de Jean-Claude Duvalier en Haïti, sa mise en accusation puis ... son décès (2014)	Informations PFHS devient PFHS-info dès 2004 et jusqu'à ce jour (janvier 2015 - n° 195 ¹⁷)	Membres PFHS / partenaires Diffusion de plus en plus large - partenaires institutionnels à Berne (DFAE-DDC) - Collectif Haïti de France - Coordination Europe-Haïti (CoE-H) à Bruxelles - Concertation pour Haïti à Montréal
	En 2009, le site web www.pfhs.ch est créé	Toutpublic+Espace membres

¹⁷ PFHS-info 28 janvier 1995, n° 195 (R-6.9)

6.3. La coopération au développement

Groupe de travail Développement -->> Se concerter, Agir

Objectifs - problématiques	Exemples d'activités réalisées (GTP, CC, membres, secrétariat)	Participants
Comment améliorer la coopération en Haïti ?	Atelier de réflexion (1993)	Membres PFHS, P. Sauvain, consultant
Aider les partenaires des membres PFHS à faire face aux conséquences de l'embargo (suite au coup d'Etat, 1991-1994)	Rencontre à Berne DDA (1994) Atelier de préparation d'un <i>programme d'Aide d'urgence (AU) et de renforcement institutionnel (RI)</i> (1994)	Comité PFHS - DDA Membres PFHS, P. Sauvain, consultant
Apprendre d'expériences en RI de divers partenaires	Ateliers micro-entreprises, projets sociaux, éducation, gestion, ... (1995-97)	Membres PFHS, P. Sauvain, consultant
Mieux connaître les budgets engagés par les membres PFHS en Haïti et leur localisation	<i>Tableau annuel des budgets des projets</i> dès 1999 Carte des projets	Membres
Débattre des perspectives de coopération pour Haïti dans le contexte du retour d'Aristide avec la MINUSTAH (1994)	Rédaction d'un document : <i>Perspectives PFHS de coopération 1996-2000</i>	GTP Développement, puis membres
Projet de retrait de l'AH suisse	Rencontre à Berne (1999)	Comité de coordination (CC) PFHS
Discuter des priorités de la Coopération suisse en Haïti Restructuration DFAE-DDC et planification pour Haïti : développement régional, décentralisation, Options 2008 pour Haïti, Perspectives DDC à moyen terme 2011-2013	Restitutions et discussions DFAE-DDC-PFHS de missions d'évaluation DDC en Haïti (2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2011)	Membres PFHS, CC
Favoriser l'échange et le questionnement sur les projets soutenus en Haïti par des membres PFHS et plus largement sur la coopération au développement	Présentation de projets de terrain des membres PFHS (1993 ... à date) avec des thèmes particuliers, des invités et discussion des enjeux et résultats : - planification pays - développement régional-décentralisation - développement local-pouvoirs publics locaux - participation à la tournée européenne de partenaires haïtiens (2004)	Kombit, AdC, Helvetas, Lebrecht-Irfed, EPER, Caritas, MdM, MCI, TdH Suisse - Caritas, Helvetas - GAFE (D. Tilus, 2009) - Helvetas-H (C. Phanor, B. Zaugg, 2009) Membres PFHS + 3 délégués haïtiens
Faire des bilans des activités de la PFHS	1996 <i>Evaluation PFHS</i> 2000 <i>La PFHS demain ?</i> 2006 <i>Lignes d'action PFHS</i>	Membres PFHS
Séisme du 12 janvier 2010 : tragédie humaine, bouleversement total, incidence importante sur la coopération		
Perspectives de reconstruction avec et pour Haïti	Déclaration : <i>Lignes directrices PFHS</i> pour accompagner et soutenir les partenaires, et participer à la réflexion sur l'avenir d'Haïti et de l'aide suisse	Membres PFHS
Informers sur la PFHS et sur les projets et les activités des membres de la PFHS	Participation au <i>Sommet de la francophonie</i> à Montreux sur demande de la DDC (animation d'un chalet d'information, 2010) ¹⁸ Participation au Colloque CERAH <i>Haïti, des lendemains qui tremblent</i> (2010) Participation au film <i>Kenbe la Ayiti</i> (CERAH-IHEID, 2010) ¹⁹	Membres PFHS Membres PFHS et partenaires en Haïti
Débattre de la problématique Urgence-Développement	Débat interne : <i>Urgence-développement, quel partenariat ?</i> (2011) ²⁰	Membres PFHS, G. Carbonnier

¹⁸ *Etapes d'un processus*, PPT Sommet de la Francophonie, 2010) (R-6.5)

¹⁹ Film *Kenbe la Ayiti*, 2011 (R-6.6)

Fêter, débattre à l'occasion des 20 ans de la PFHS	Colloque : <i>Quelle coopération pour quelle société haïtienne ? (2012)</i> ²¹	Membres PFHS, acteurs développement
--	---	-------------------------------------

Actions d'urgence/ solidarité -->> Se concerter -->> agir

Objectifs - dates	Actions	Partenaires
Soutenir les ONG haïtiennes frappées par l'embargo suite au coup d'Etat (1991, 1 jour, 1500 morts), puis répression	1994 Programme d'urgence et renforcement institutionnel en soutien aux partenaires des membres PFHS	PFHS-DDA (700'000 CHF) Financement DDA-mise en œuvre PFHS
Soutenir les victimes du cyclone <i>Gordon</i> (1996)	1996 Projet en faveur des victimes du cyclone Gordon 2004 Actions d'urgence et réhabilitation à projets en cours 2004 Solidarité avec les victimes de <i>Jeanne</i> (tempête tropicale) 2002 Solidarité avec le CRESFED (saccage de ses locaux par les <i>chimères</i>) 2010 Fonds de solidarité post séisme avec AlterPresse	Solde AU-RI PFHS-DDA - mise en œuvre EdM-PFHS-DDC (350'000 CHF =66% du budget) PFHS-DDC (solde cyclone Gordon) PFHS (3'400 CHF) PFHS - PFHS membres (CHF 3'100 USD)

6.4. Les droits humains

Groupe de travail Droits humains -->> Agir -->> Plaidoyer²²

Objet - Situation	Moyens (date)	Destinataires
Coup d'Etat, embargo, violations des DdH (1991-1994) Projet de réduction de l'aide DDC à Haïti	Déclaration PFHS, participation à Pétition internationale (1993) Lettre PFHS : non aux coupures budgétaires (1993)	Conseil de sécurité ONU, gouvernement US, OEA, Conseil fédéral, COE, Evêques suisses, FEPS, autorités genevoises. Commission des finances Conseil national suisse
Nombreux assassinats en toute impunité (J.-M. Vincent, 1994) Non fonctionnement des institutions d'Etat, du système judiciaire haïtien d'où entrave des efforts de coopération Nouveaux assassinats (Y. Toussaint, 1999, J. Dominique et J.-C. Louissaint, 2000), terreur, ...	Demande de soutien à la <i>Commission Vérité</i> et d'appui au rétablissement de structures démocratiques (1994) Campagne d'information (1996) Lettre ouverte de la PFHS (1997) Protestation, lettres ouvertes PFHS conjointement à organismes internationaux	Autorités fédérales suisses (Réponses F. Cotti, V. Christen) Presse suisse Président haïtien R. Préval, acteurs socio-politiques haïtiens Mission d'Haïti auprès des Nations Unies Président haïtien J.-B. Aristide Commissaire du gouvernement haïtien, ministres haïtiens

²⁰ *Urgence-développement, quel partenariat ?*, débat PFHS 2011 (R-6.7)

²¹ *Quelle coopération pour quelle société haïtienne ?*, débat PFHS-20 ans, 2012 (R-6.8)

²² Exemples de documents de plaidoyer R-6.9 à R-6.22

Perspective de retrait de l'Aide humanitaire suisse dès 2001	Protestation PFHS (1999)	DFAE
Aggravation de l'insécurité (2003)	Lettre de demande d'intervention (2003) Communiqué de presse (2004) Demande de vigilance à l'égard du <i>Conseil des sages</i> (2005) et des victimes de la violence (2006)	Gouvernement suisse, DDC, ONU (réponses de W. Fust, P. Maurer) Présidence, gouvernement haïtiens, direction Police, autorités suisses
Restitution des fonds Duvalier (dès 2007) Tout mettre en œuvre pour une restitution des fonds à Haïti Recherche et documentation en partenariat avec ONG DdH en Haïti	La PFHS devient membre de la Coalition des ONG suisses pour la restitution, CP conjoints, lettres ouvertes (2007-08) Analyse de documents sur la dictature JCD et rapport selon mandat Coalition à TRIAL (juriste) et à la PFHS (documentation) Séances Coalition PEP (dont JCD) à la DDIP (Berne)	Autorités suisses (Réponses M. Calmy-Rey, Assemblée féd.) Gouvernement haïtien (Réponse de J.-E. Alexis) Autorités suisses et haïtiennes, organisations haïtiennes de DdH
Emeutes de la faim, urgence alimentaire (2008) 4 ouragans en 1 mois (2008)	Interpellation urgente et CP PFHS et Coordination Europe-Haïti (CoE-H) (2008) Rédaction de documents communs PFHS-CoE-H sur la Sécurité alimentaire (2008)	Conseil national et des Etats, DFAE-DDC (réponses reçues) et tous partenaires suisses et internationaux
Suivi du dossier Duvalier	Document <i>A propos des fonds Duvalier en Suisse 2007-2014</i> Résumés annuels des contacts avec les partenaires des ONG DdH et avec l'ambassade de Suisse en Haïti dès 2008	Divers partenaires suisses et haïtiens
Séisme du 12 janvier 2010	Déclaration de soutien aux partenaires des membres PFHS Création d'un fonds de solidarité PFHS Interpellation PFHS et CoE-H Conf. New-York (mars 2010) Interpellation urgente pour une aide accrue de la DDC et prise en compte de la Sécurité alimentaire	DFAE-DDC, tous partenaires suisses et internationaux Membres PFHS et divers donateurs (3'100 USD) DFAE-DDC et tous partenaires internationaux Réponse de M. Calmy-Rey et M. Dahinden
Impunité continue Création en Haïti du <i>Collectif contre l'impunité</i> et du site <i>Haïti lutte contre l'impunité</i>	CP <i>Et si l'impunité était cause de paralysie du changement</i> La PFHS appuie et soutient les ONG DdH contre l'impunité, 2011 CP de soutien au <i>Collectif</i> à la veille de l'audience de JCD, 2013	Presse haïtienne avec copie partenaires haïtiens et suisses La PFHS participe à la mise en œuvre du site du <i>Collectif</i> Presse haïtienne copie aux partenaires haïtiens et suisses

7. L'analyse institutionnelle

L'analyse institutionnelle de la PFHS fait émerger un certain nombre de spécificités. Trois méritent particulièrement notre attention :

*** Une hétérogénéité de ses membres** dont la diversité s'exprime par :

- 1) *la taille / le poids organisationnel* (bénévoles/employés, budget, nombre de projets en Haïti, visibilité et reconnaissance externe, etc.),
- 2) *l'identité* (organisations créées pour travailler en Haïti, organisations travaillant aussi en Haïti, etc.),
- 3) *les approches et modes opératoires* (humanitaire/développement/hybride en fonction des circonstances, assistance/protection, substitution/partenariat/renforcement des capacités, etc.),
- 4) *l'implication* au sein même de la PFHS (en termes financiers, de temps, participation aux Assemblées générales, réunions et séances de travail, au comité-secrétariat, aux projets ad-hoc, etc.),
- 5) *l'interaction entre les organisations membres et leurs partenaires sur les axes de travail de PFHS* (information, consultation, implication, etc.)

*** Un fonctionnement basé sur le bénévolat et la proximité relationnelle avec Haïti**

Le fonctionnement de la PFHS repose sur un engagement bénévole du comité et du secrétariat. Les personnes engagées dans les instances ont une grande connaissance d'Haïti en plus de liens personnels avec Haïti. La personnification de la PFHS est donc importante. Quelques personnes du comité ont porté le projet tout au long des 20 ans, garantissant le suivi et le développement de la PFHS. Néanmoins en l'état, le projet est trop dépendant de celles-ci.

*** Permanence et continuité dans la durée**, tant en termes de modalités de fonctionnement que de contenu des activités conformément aux 3 axes précités.

Cette dynamique de construction graduelle et mesurée autour d'une mission claire et toujours réaffirmée a pu se faire en dépit de nombreux changements de circonstances en Haïti, des changements organisationnels (départs et arrivées d'organisations membres) et des changements de personnes présentes et/ou soutenant la PFHS (mobilité des personnels salariés et bénévoles tant au niveau des organisations membres que des institutions partenaires en Suisse et en Haïti).

Ceci étant posé, nous proposons de résumer l'analyse institutionnelle en identifiant ses forces, faiblesses, opportunités et contraintes.

FORCES	FAIBLESSES
<i>Vision - mission</i> - Clarté et constance de la vision-mission - Partage de la vision par les membres et fort sentiment d'appartenance - Reconnaissance de la vision par les acteurs externes dont la DDC - Axes de travail complémentaires et réalistes <i>Organisation et fonctionnement</i> - Diversité des organisations membres représentant un panel institutionnel varié et englobant des activités et modes opératoires différents et complémentaires - Permanence des organisations membres, dont fort engagement de certaines - Fort engagement du comité bénévole, ayant des liens forts avec Haïti et une connexion avec les organisations lorsque les membres ne sont plus représentants d'organisations - Personnalisation du secrétariat, facilitant la continuité, la cohérence et la motivation - Régularité des réunions avec un fort taux de participation des membres (entre 54 et 80 % sur les 10 dernières années, moyenne 64 %) - Excellente documentation et diffusion des résultats des réunions, des rencontres et des différentes activités - Quantité, diversité et qualité des activités et des résultats en dépit d'un budget très modeste. <i>Activités</i> - S'informer : développement important de l'information au fil des années, avec de plus en plus de qualité, de visibilité et d'utilité pour les « consommateurs », information stimulante pour les organisations membres - Se concerter : constance et pertinence des activités, en lien tout autant avec les enjeux de la coopération au développement qu'avec l'actualité haïtienne. Petites et grandes organisations bénéficient mutuellement des débats - Agir/réagir : bonne réactivité de la PFHS par rapport aux situations d'urgence. Réactivité, pertinence et visibilité des actions de plaidoyer entreprises	<i>Vision - mission</i> - Faiblesse, voire inexistence, de la connaissance de la vision par les partenaires haïtiens des organisations membres et par les autorités haïtiennes - Difficulté de définir les limites de ce qu'implique un réseau d'organisations <i>Organisation et fonctionnement</i> - Centrage sur la Suisse romande versus Suisse en général. - Faible implication - invitation de la diaspora haïtienne dans les activités de la PFHS - Dépendance des intérêts et priorités des organisations membres - Grande diversité des engagements des organisations membres et des personnes en leur sein - Grande mobilité du personnel conduisant à une perte d'informations et un manque de continuité (inclus personnel DDC invité) - Faiblesse des ressources financières et humaines faisant reposer le fonctionnement sur du bénévolat et fragilisant ainsi la pérennité du réseau - Grande dépendance de la PFHS de certaines personnes, fragilisant la pérennité des activités si la reprise n'est pas assurée - Pas de preuve du rôle de la PFHS dans le renforcement des capacités des organisations membres (impossible à évaluer) <i>Activités</i> - S'informer : faible partage des leçons apprises des organisations, des enjeux opérationnels rencontrés, des éléments d'innovation - Se concerter : Manque de ressources et notamment de temps pour organiser et mobiliser les membres sur des événements/travaux plus réguliers - Agir/réagir : difficulté de mobiliser toutes les organisations autour de sujets de plaidoyer

OPPORTUNITES	OBSTACLES
<i>Vision - mission - organisation et fonctionnement</i> - Renforcement de la collaboration avec d'autres réseaux œuvrant en-pour-avec Haïti - Plus grande implication de la DDC en Haïti et augmentation de l'aide au développement - Demande de la part de quelques partenaires haïtiens et-ou représentants en Haïti des organisations membres d'une plus grande relation avec la PFHS voire d'une représentation en Haïti - Demande de la part de responsables du BUCO DDC de définir, institutionnaliser et systématiser une relation des organisations de la PFHS avec le BUCO dans le sens d'un dialogue <i>Concernant les activités :</i> - Inscription dans la tendance des capitalisations d'expériences pour apprendre de ce qui se fait, en tirer les leçons et développer des outils sur cette base - Modéliser des bonnes pratiques à une échelle locale, pour voir ce qu'un projet X donnerait s'il était répliqué dans plus grande / plus petite localité , avec contextualisation - suivi-évaluation, pour ensuite capitaliser et proposer des éléments de politiques publiques - Développement en Haïti de quelques tables sectorielles territorialisées et d'espace de réflexions autour de plans communaux de développement - Développement en Haïti d'espaces de réflexion pour des changements d'approche de l'aide au développement - Développement des moyens de communications actuels	<i>Vision - mission - organisation et fonctionnement</i> - Faiblesse des financements disponibles pour les réseaux d'organisations - Baisse des financements directs pour l'aide internationale au développement, notamment en Haïti - Conditionnalité de l'aide - Fragilité de l'Etat - Instabilité politique et sociale

8. La perception de la PFHS par ses membres et partenaires

8.1. Comment la PFHS est-elle perçue par ses membres en Suisse?

La nature et la finalité de la PFHS sont perçues de manières diverses par les membres^{23 24}. La PFHS est définie comme un réseau, un collectif, un lieu d'échange, une source de formation, un lien, une tentative originale, un regroupement, une source, une plate-forme. L'éventail concernant la finalité de la PFHS est également très vaste : développement durable, améliorer la solidarité et la coopération avec Haïti, soutenir des projets ou programmes, vision commune sur le développement d'Haïti, société civile suisse, Suisses solidaires, solidaire avec le peuple haïtien, solidaire avec la lutte de libération du peuple haïtien, soutien aux actions des acteurs haïtiens, lutte contre l'impunité symbolisée par le cas Duvalier.

Ces qualifications confirment la grande diversité des membres et de leurs approches qu'ils projettent de manière contrastée dans leur perception propre de la nature et de la finalité de la PFHS.

8.2. Comment la PFHS est-elle perçue par les partenaires haïtiens et suisses présents en Haïti ?²⁵

En général, peu d'informations sur la PFHS proviennent des partenaires suisses membres de la PFHS. Plusieurs responsables d'organisations en Haïti²⁶ ne connaissent pas l'existence même de la PFHS. Certains signalent cependant les bulletins d'information et le plaidoyer comme des activités méritoires, en particulier le travail de mémoire sur la dictature de Jean-Claude Duvalier.

Ceci confirme le rôle centré en Suisse de la PFHS et qu'elle n'a pas été un acteur opérationnel en Haïti, conformément à ses statuts.

8.3. Comment situer l'action de la PFHS ?

Les membres et les non-membres signalent la réflexion, la concertation, l'information et le plaidoyer comme les éléments les plus importants de l'activité de la PFHS. Sont considérés comme moins importants la coordination, le renforcement des capacités, la protection des droits, la formation et les projets d'assistance directe.

Les membres et non-membres perçoivent la PFHS telle qu'elle se définit elle-même sur ses trois lignes d'action : information, concertation, plaidoyer. La diversité des perceptions sur la nature et la finalité de la PFHS, source potentielle de divergences et de contradictions, est compensée par une compréhension commune des trois champs d'action clairement délimités de la PFHS.

²³ Questionnaire de sondage (R-8.1)

²⁴ Synthèse des réponses au questionnaire (R-8.2)

²⁵ Rapport de mission Haïti (synthèse janvier 2014) (R-8.3)

²⁶ Mission Haïti, Liste des participants aux entretiens individuels et groupes (R-8.4)

8.4. En quoi la PFHS est-elle utile aux membres ?

Quelques réponses données par des membres :

- Elle nous fournit des documents.
- Elle encadre les petites associations.
- Elle nous donne un sentiment d'appartenance.
- Elle élargit notre champ de vision.
- Elle permet une meilleure coordination des actions suisses en Haïti.
- Elle nous incite au plaidoyer.
- Elle permet de mieux appréhender les besoins de la population haïtienne.

La perception de l'utilité de la PFHS définie par les membres reflète à nouveau la grande diversité de leurs attentes. Un sentiment d'appartenance à travers une identité minimum commune ressort clairement. La PFHS offre un espace pluriel et divers où chacun trouve à un moment ou un autre ce dont il a besoin.

Si la PFHS est perçue comme utile ou très utile dans ses trois lignes d'action, ses apports ne sont pas considérés comme contribuant au renforcement des capacités institutionnelles des institutions membres, mais plutôt comme utiles pour le travail quotidien des individus impliqués. L'hypothèse de départ, que la PFHS contribuait au renforcement des capacités des organisations membres, n'a donc pas pu être confirmée.

8.5. Constats

De l'ensemble des perceptions, il se dégage les constats suivants :

1. La perception du rôle et des activités de la PFHS correspond bien à sa mission telle que définie initialement : information, concertation et plaidoyer, malgré une certaine ambiguïté quant à sa nature et sa finalité. Une des forces de la PFHS est de s'être tenue à ses lignes d'action, malgré de nombreuses tentations ou demandes d'élargir son champ d'activité.
2. La forte présence d'ONG suisses en Haïti depuis de nombreuses années, et de leurs relais en Suisse, dont la PFHS est la représentation, n'est sans doute pas étrangère à la décision en 2011 de la Confédération de s'engager directement en Haïti après des années d'hésitations²⁷.
3. La persévérance avec laquelle la question des « fonds Duvalier » a été traitée par la PFHS, ainsi que l'ancrage dans la politique intérieure suisse que ce cas a permis, ont certainement contribué à la permanence et à la continuité de la PFHS.
4. Il y a un équilibre difficile entre grandes et petites ONG, entre « vieille garde » et « nouveaux arrivés ». Des regards différents sur le même contexte sont utiles, même aux grandes structures. Des personnes avec expérience du contexte et relations personnelles en Haïti ont un poids important. C'est parfois source de tensions. Certains parlent de blocages idéologiques.
5. L'intense et permanent travail d'information, les contacts privilégiés avec d'importants acteurs de la société civile haïtienne, un noyau de membres historiques fortement engagés depuis longtemps pour Haïti, expliquent la continuité remarquable de la PFHS. Le rôle et l'engagement bénévole, constant et sans faille de Claire-Lise Zaugg, coordinatrice, sont à souligner particulièrement.
6. Les activités de plaidoyer permettent à des ONG ayant dans leur mission une approche de non-ingérence dans les affaires politiques internes du pays d'accueil, d'être indirectement partie prenante.
7. Des plates-formes d'ONG suisses existent pour d'autres pays sous des formes différentes: la plate-forme Colombie, sur place, organise des rencontres régulières des expatriés, avec un caractère social-festif. Au Pérou une coordination s'est mise en place dans le contexte d'urgence du Sentier Lumineux dans les années 1990. Elle n'existe plus aujourd'hui. En Bolivie, il n'y a pas de plate-forme d'ONG suisses, ces institutions sont en concurrence pour obtenir des mandats de la DDC, ce qui n'est pas le cas en Haïti. Ce serait donc l'urgence ou la complexité d'une situation amenant à une certaine paralysie qui fait que les coordinations d'ONG surgissent.

²⁷ Exemples de plaidoyer PFHS-DFAE-DDC (R-6)

9. Pistes de réflexions²⁸ sur le futur de la PFHS

9.1. La vision et la mission de la PFHS

- De quoi la PFHS est-elle le miroir ? Le mandat de la PFHS doit-il venir d'Haïti ? De qui en Haïti ? Quelle est la base, renouvelée, de sa légitimité ?
- Les lignes d'action de la PFHS (information, concertation, plaidoyer) peuvent-elles se perpétuer ou doit-on envisager un changement devant le changement de génération ? Faut-il changer le modèle structurel de la PFHS ?
- Plaidoyer : Une fois la question des fonds Duvalier « réglée », ce sera plus difficile de mobiliser l'opinion publique et d'avoir un sujet très clair et simple pour faire du plaidoyer. Quel contenu et quelle stratégie de plaidoyer à moyen terme ? Quelle stratégie pour la restitution des fonds Duvalier ? Comment poursuivre le soutien à la lutte contre l'impunité ?

9.2. L'organisation de la PFHS

- La DDC n'a pas de ressources directes pour financer une plate-forme d'ONG en Suisse. Les organisations membres ont-elles les ressources pour financer un secrétariat rémunéré ? Quelles activités faudrait-il réduire ou supprimer pour pouvoir continuer à fonctionner sur une base de bénévolat ou d'heures supplémentaires de permanents d'ONG ?
- Les instances de décisions (*desks*) de la DDC et des grandes ONG sont de plus en plus éloignés du terrain : La PFHS doit-elle être remplacée ou complétée par une plate-forme suisse en Haïti, une représentation en Haïti même ? Avec quel mandat ?
- Internet a totalement bouleversé l'information au cours de ces 20 dernières années. Le potentiel des nouvelles technologies a-t-il été bien intégré dans le travail d'information de la PFHS ?
- La PFHS devrait-elle élaborer un programme stratégique à moyen terme, avec ses partenaires en Haïti ? Est-ce un outil approprié pour un réseau ?

9.3. Les propositions d'élargissement du champ d'activités de la PFHS

Ces propositions sont venues essentiellement de quelques acteurs extérieurs à la PFHS. Elles n'ont pas toutes été retenues par l'AG de novembre 2014.

- La PFHS devrait-elle travailler plus systématiquement avec la diaspora haïtienne en Suisse ? Avec quels objectifs ?
- La PFHS devrait-elle s'engager plus systématiquement dans le partage de savoirs opérationnels de ses organisations membres, en Suisse et/ou en Haïti ? Avec quels moyens ?
- Comment se situeraient ces activités, en lien avec la Chaîne du Bonheur, l'observatoire URD (Urgence réhabilitation développement) ? Avec une capitalisation sur l'ensemble du

²⁸ Questions aux organisations membres, AG novembre 2014 (R-10.1)

territoire, un accompagnement des logiques de programme, un appui aux tables sectorielles territorialisées?

- La PFHS devrait-elle créer des espaces de réflexion pour des changements d'approche de l'aide?
- La PFHS devrait-elle diversifier le plaidoyer vers les droits humains en général ?
- La PFHS devrait-elle élargir l'information en Haïti sur les actions des partenaires et auprès des autorités locales ?

10. Conclusion

La PFHS a souhaité capitaliser son expérience de 20 ans de mise en réseau d'organisations suisses actives dans la coopération au développement avec/en/pour Haïti. Ce processus de plus d'une année a permis d'atteindre l'objectif d'identifier, analyser et valoriser l'expérience de la PFHS.

En ce qui concerne les résultats attendus, l'analyse du contexte, de la perception des organisations membres, de la plus-value de la PFHS dans la coopération au développement avec et en Haïti ainsi que l'analyse des perspectives de développement de la PFHS ont pu être conduites.

En revanche, deux éléments n'ont pas pu être analysés en profondeur 1) les meilleures et moins bonnes pratiques dans le fonctionnement des 20 dernières années 2) les leçons apprises en termes de renforcement des capacités des organisations membres. Cela s'explique en raison de deux facteurs corrélés : l'absence d'outils de suivi et évaluation internes permettant de documenter, classer et comparer ces éléments; l'absence d'outils d'analyse réflexive sur les effets des activités de la PFHS au sein des organisations membres elles-mêmes. La PFHS n'avait d'ailleurs pas défini préalablement de tels paramètres.

En ce qui concerne le processus, le projet de capitalisation a constitué une activité importante de l'axe réflexion-débat, renforçant la dynamique collaborative entre les membres ainsi que le dialogue d'une part entre la PFHS et des organisations haïtiennes et d'autre part entre la PFHS et différents acteurs haïtiens de la coopération au développement actifs sur place.

La capitalisation a ainsi permis de cristalliser l'expérience développée au cours des 20 années, et de la rendre visible, favorisant la réaffirmation d'une identité particulière. La réflexion collaborative a permis de dégager un certain nombre de leçons apprises institutionnalisant la mémoire des expériences, favorisant le développement d'une communication vivante basée sur les réalités opérationnelles ainsi qu'un témoignage quant aux résultats, effets et impacts de ses actions.

Ce processus a permis de vivre une expérience authentique, basée sur une observation réflexive qui sera très certainement source d'expérimentation active. En effet, l'identification des enjeux actuels et des questions que cela soulève pour la suite de la PFHS constitue une base de réflexion importante pour ses membres.

Les enjeux se posent aujourd'hui à la fois au niveau institutionnel (relatif à l'identité, la structure et le positionnement de la PFHS), et opérationnels (liés aux activités, aux liens avec les organisations partenaires des membres de la PFHS et aux relations avec le BUCO de la DDC). Sans prétendre à l'exhaustivité, les enjeux peuvent être listés ainsi :

- *Implication/investissement des organisations membres dans la PFHS*
- *Réaffirmation ou redéfinition des relations* entre la PFHS, les organisations membres, et les organisations haïtiennes partenaires des organisations membres (types de relations - modalités, etc.)
- *Repositionnement par rapport aux trois axes de travail* : réaffirmation - choix - ajouts ?
- *Statu quo ou développement d'une stratégie de la PFHS* qui permette de mieux valoriser la complémentarité, voire la cohérence des activités des organisations membres et de leurs partenaires
- *Reformulation, voire institutionnalisation du lien avec la DDC en Suisse et son BUCO en Haïti*

Il appartient à présent aux instances décisionnelles de la PFHS de développer une réflexion sur la base de cette capitalisation et de poursuivre les échanges en son sein et avec d'autres interlocuteurs pour continuer de nourrir cet apprentissage collectif.

11. Annexes



Plate-forme Haïti de Suisse (PFHS)

Documents de référence - documents source

Chapitres de la synthèse (cf. table des matières)	Documents de référence (en annexe au document de synthèse)	Documents sources (disponibles sur demande au secrétariat PFHS)
1. Résumé du projet		
2. Pourquoi une capitalisation ?	R-2 Demande adressée à la FGC	
3. Haïti, le contexte	R-3.1 Eléments historiques Haïti 1986-2012 R-3.2 Mission Haïti (janv. 2014) : synthèse de la mission R-3.3 Mission Haïti (janvier 2014) : SEPO contexte avec acteurs haïtiens	Mission Haïti (suites) : - Analyse du contexte national E. Mathurin, avril 2014) - Problématique société civile haïtienne et besoins renforcement du mouvement asso-ciatif (E. Mathurin, sept. 2014)
4. La coopération suisse en Haïti		
4.1 Les ONG et les autorités suisses en Haïti	R-4.1 Bulletin BUCO DDC 2014	
4.2 Les projets soutenus par les membres de la PFHS	R-4.2.1 Carte des projets R-4.2.2 Evolution des budgets des projets soutenus 2005-2014 R-4.2.3 Projets des membres PFHS 2014	
5. Qu'est-ce que la PFHS ?		
5.1 A l'origine de la création de la PFHS	R-5.1 PFHS Déclaration de principe et statuts (mise à jour 2007)	• Liste des membres PFHS 1992-2012
5.2 Caractéristiques du réseau		
5.3 Membres de la PFHS en 2014	R-5.3.1 Dépliant PFHS (suggéré par DDC pour Sommet francophonie 2010)-	• Adresses de contact des membres PFHS en 2014
5.4 Collaborations internationales de la PFHS	R-5.4.1 A propos de la Coordination Europe-Haïti (CoE-H) R-5.4.2 A propos de Concertation pour Haïti (Qc)	
6. Analyse des activités de la PFHS	R-6.1 Suivi 2014 des lignes d'action de 2007 (secr. PFHS, déc. 2014)	• Perspectives PFHS de coopération 1996-2000

	R-6.2 Panorama des activités PFHS 1992-2012 R-6.3 Analyse des activités PFHS 1992-2012 R-6.4 Bilan annuel des activités PFHS 2013 R-6.5 Etape d'un processus (PPT, Sommet francophonie, 2010) R-6.6 Film <i>Kenbe la Ayiti</i> (2011) R-6.7 <i>Urgence-Développement, quel partenariat ?</i> (Débat PFHS, 2011) R-6.8 <i>Quelle coopération pour quelle société haïtienne ?</i> (Débat PFHS-20 ans, 2012) R-6.9 <i>PFHS-info</i>, n° 195, janvier 2015	• Chronologie des rencontres PFHS 1987-2012 • Chronologie des rencontres des Groupes de travail • Tournée européenne de partenaires haïtiens (2004) : - Une autre Haïti est possible - Points forts de la tournée en Suisse en novembre 2004) • Bilan des activités PFHS 1999 • <i>PFHS Informations</i>, 1995 • <i>PFHS-info</i>, 2014 • Regard sur les comptes d'exploitation PFHS
	Exemples de plaidoyers : Communiqués de presse (CP), interpellations, protestations : R-6.10 <i>Haïti conjoncture : Appel urgent PFHS, CP février 2004</i> R-6.11 <i>Restitution des fonds Duvalier, Lettre ouverte PFHS à DDIP et DFAE, mai 2007</i> R-6.12 <i>Fonds Duvalier, Lettre Coalition des ONG (PFHS) au Conseil fédéral suisse, juin 2007</i> R-6.13 <i>La Suisse ne doit pas récompenser les dictateurs, CP PFHS, juin 2007</i> R-6.14 <i>Urgence alimentaire Haïti, CP CoE-H, avril 2008</i> R-6.15 <i>Urgence Suisse-Haïti, PFHS interpelle autorités suisses, avril 2008</i> R-6.16 <i>La souveraineté alimentaire en Haïti, Document CoE-H, juin 2008</i> R-6.17 <i>Rapport TRIAL-PFHS Duvalier, sept. 2008</i> R-6.18 <i>Réf. biblio dictature Duvalier, PFHS, oct. 2008</i> R-6.19 <i>Aide accrue de la Suisse, interpellation PFHS au DFAE, mars 2010</i> R-6.20 <i>Sécurité-souveraineté alimentaire, document CoE-H, juin 2010</i> R-6.21 <i>Développement local, relations avec pouvoirs publics, courriel PFHS à DDC, juillet 2010</i> R-6.22 <i>Et si l'impunité était une des causes majeures de paralysie du changement en Haïti ? CP PFHS, sept. 2011</i> R-6.23 <i>A propos des fonds Duvalier déposés en Suisse, chronologie 2007-2014</i> R-6.24 <i>Lettre d'appui aux acteurs</i>	► Réponse du DFAE, Div. POI. IV (M. Maurer) et DDC (M. Fust), mars 2004 ► Réponse du Conseil des Etats / national / DFAE, juin-juillet 2008 ► Réponse du DFAE (Mme Calmy-Rey), avril et juin 2010 ► Réponses et rdv avec M. Dahinden, DDC, juillet-novembre 2010

	<i>politiques et sociaux haïtiens, CP PFHS, janv. 2015</i>	
7. L'analyse institutionnelle		
8. La perception de la PFHS	Sondage R-8.1 Questionnaire du sondage R-8.2 Synthèse des résultats du sondage Mission en Haïti (5-12 janvier 2014) R-8.3 Rapport de mission Haïti (synthèse janv. 2014) R-8.4 Liste des participants aux entretiens individuels et en groupe (janvier 2014)	Etude membres PFHS et acteurs suisses-Europe-Canada : • Adresses de contacts • Questionnaire trié par réponses individuelles • Questionnaire trié par question Etude acteurs haïtiens : • Adresses de contacts des membres PFHS et de leurs partenaires haïtiens • Références des contacts (divers) • SEPO 17 entretiens individuels • SEPO groupe DdH • SEPO Contexte • Atelier développement GAFE, janv. 2014 • Atelier élus GAFE, mars 2014 • SEPO : Perception passé -futur de la PFHS
9. Pistes pour le futur de la PFHS	R-9 Questions aux organisations membres	• PV AG PFHS 8 mars 2013 • PV rencontre PFHS 27 juin 2014 • PV AG PFHS 24 novembre 2014
10. Conclusions		
11. Liste des annexes		
12. Liste des acronymes		
Divers	• Liste des membres du groupe de pilotage, janvier 2015 • Eléments méthodologiques	PV du groupe de pilotage (15 séances du 31 mai 2013 au 17 février 2015) • PPT présentation du projet aux membres PFHS, juin 2014

12. Liste des acronymes

CC	Comité de coordination e la PFHS
CERAH	Centre d'éducation et de recherche en action humanitaire
CHRD	Centre de recherches et de développement
CoE-H	Coordination Europe-Haïti
CRESFED	Centre de recherche et de formation économique et sociale pour le développement
DDA	Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire
DDC	Direction du développement et de la coopération
DdH	Droits de l'homme, droits humains
DDIP	Direction du droit international public (du DFAE)
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
FGC	Fédération genevoise de coopération
GAFE	Groupe d'action francophone pour l'environnement
GRAMIR	Groupe de recherche et d'appui au milieu rural
GTP	Groupe de travail permanent PFHS
JBA	Jean-Bertrand Aristide
JCD	Jean-Claude Duvalier
KOFF	act. Swiss peace
MANUH	Mission d'appui des Nations Unies en Haïti
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti
OEA	Organisation des Etats américains
REHRED	Réseau télématique haïtien pour la recherche et le développement
SA	Sécurité / souveraineté alimentaire

Organisations de promotion et de défense des droits humains

CEDH - Centre oecuménique des droits humains

Collectif contre l'impunité, point focal CEDH, porte-parole D. Magloire

CRESFED - Centre de recherche et de formation économique et sociale pour le développement

GARR - Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés

JILAP - Commission épiscopale Justice et paix (*Jilap*, en créole)

OPC - Office de la protection du citoyen

POHDDH - Plate-Forme des organisations haïtiennes de défense des droits humains

RNDDH - Réseau national de défense des droits humains

Section haïtienne de **Transparency International** - La Fondation héritage pour Haïti